



Contentieux avec un garagiste, que faire ?

Par **LauraBM**, le **14/06/2016** à **12:19**

Bonjour,

Le 5 avril je dépose ma voiture dans un garage Renault.

Je la récupère la semaine suivante et paye 420 euros de frais de réparation, sauf que 10 minutes après avoir récupéré la voiture elle retombe en panne (un vendredi soir). De ce fait, on appelle une dépanneuse qui vient la chercher et qui la déposera chez le même garagiste lundi matin, en attendant elle reste dans son entrepôt.

Le mercredi 13 avril le garagiste nous prête sa voiture personnelle en attendant qu'il répare ma voiture, je n'ai signé aucun document je lui ai juste donné une photocopie de ma pièce d'identité pour qu'il la donne à l'assurance. Depuis le 11 avril ma voiture est chez le garagiste qu'il dit qu'il ne peut pas la réparer parce qu'elle aurait été " trafiquée " mais dans ce cas-là il aurait fallu le dire avant de la réparer. Aujourd'hui elle ne démarre même plus et est toujours dans son garage.

Lundi, il demande à récupérer sa voiture car elle ne lui appartient pas et elle aurait été vendue. Nous lui disons que nous lui rendrons sa voiture dès lors qu'il aurait réparé la notre comme convenu. Le garagiste s'énerve, dit que " nous allons voir ", mon père lui répond qu'il est tenu d'une obligation de résultat. Lundi soir, à 19h03, nous entendons deux bruits de porte qui claquent, et la voiture qui nous a été prêtée est volée.

Je ne sais pas vers qui me tourner.
Que dois-je faire ?

Cordialement.